

Déjeuner annuel de la Chambre de commerce du grand Ottawa

**Centre des congrès d'Ottawa
Salon Colonel By
Le jeudi 27 janvier 2005 (7 h 30)**

Bonjour à tous!

Comme vous le savez déjà, Ottawa célèbre cette année son 150e anniversaire.

Si nous pensons aux pionniers qui ont marqué le monde des affaires à Ottawa au cours des 150 dernières années, la liste de ces personnes s'avère très impressionnante.

Nous pouvons être fiers de ce que notre histoire a su produire d'exceptionnels hommes et femmes d'affaires.

Booth, Sparks, Fisher, Morrison, Greenberg, Frieman, Terron, Campeau, Assaly, Tannis, Fuller, Scrivens, Francis, Gowling et Loeb ne sont que quelques uns des nombreux bâtisseurs qui ont connu le succès commercial à Ottawa.

Aujourd'hui, nous pouvons compter sur une nouvelle génération d'entrepreneurs, surtout dans les industries de pointe. Toutefois, nous ne sommes pas prêts à les reléguer à la postérité, compte tenu de la grande fierté qu'ils nous inspirent.

Dans deux ans, la Chambre de commerce du grand Ottawa célébrera aussi son cent cinquantième. En tant que membre de ce regroupement, la Ville se réjouit à l'idée de souligner cette année historique en compagnie des autres membres de la Chambre et de la communauté élargie.

Notre succès n'est plus un secret. Ottawa fait partie des meilleures villes du monde où fonder une famille, lancer une entreprise ou venir étudier.

Selon une étude menée par la firme Mercer Consulting, Ottawa se classe au 20e rang parmi des villes du monde entier pour ce qui est de la qualité de vie, surpassant ainsi des métropoles et des capitales telles que Washington, Paris et New York.

De plus, le Bureau du commerce de Montréal a publié l'an dernier un rapport sur la santé économique des villes. Douze municipalités d'Amérique du Nord (sept aux États Unis et cinq au Canada) y étaient évaluées selon 13 critères de base. Dans le classement définitif du rapport, Ottawa est arrivée deuxième après Seattle, éclipsant ainsi les quatre autres villes canadiennes étudiées, soit Calgary, Toronto, Vancouver et Montréal.

L'étude affirmait en outre qu'Ottawa était dotée d'une économie prospère et dynamique largement attribuable à la présence marquée d'entreprises de haute technologie et à l'intensité des activités de recherche et de développement.

À cet égard, nous pouvons remercier le Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa (OCRI), le Conseil bioscientifique d'Ottawa (OLSC) et le partenariat d'Ottawa (TOP) du travail exceptionnel qu'ils accomplissent.

En se classant au deuxième rang des 12 municipalités et première parmi les villes canadiennes, Ottawa affiche clairement ses atouts, tant du point de vue économique qu'au chapitre de la qualité de vie.

Il s'agit d'un grand honneur pour la capitale et cet honneur est pleinement mérité en raison de la vigueur de notre économie.

Nous possédons en effet une économie très solide.

Le taux de chômage à Ottawa est à son niveau le plus bas depuis trois ans.

Nous connaissons de façon ininterrompue depuis cinq ans des niveaux record en ce qui concerne l'émission de permis de construction.

La progression économique a entraîné la création de plus de 25 000 emplois l'an dernier. Il s'agit de la plus importante croissance de l'emploi des cinq dernières années, néanmoins toutes marquées par des augmentations de l'emploi supérieures à la moyenne.

Cette croissance a de bonnes chances de s'accroître tandis que persiste la relance du secteur de la haute technologie. À cet égard, nul n'est plus enthousiaste que Jeffrey Dale, de l'OCRI - vous avez vu les rapports.

Par ailleurs, la Ville d'Ottawa a obtenu la cote triple A de Moody's Investors Service, c'est à dire la cote la plus élevée qui soit.

Son classement surpasse ainsi celui de Montréal, de Toronto, de l'Ontario et de Hydro One.

Dans son dernier rapport, Moody's déclare que la cote triple A d'Ottawa est étayée par un faible fardeau d'endettement, une bonne rigueur financière et un engagement sérieux à l'égard de la planification financière à long terme.

De plus, grâce au travail de Kent Kirkpatrick et de son équipe, les coûts administratifs de la Ville ont été ramenés à 5,9 p. 100 de son budget total, contre 12,3 p. 100 pour l'ancienne Ville de Nepean, pour ne citer qu'un exemple.

Cette vigueur financière contribue grandement à accroître les bénéfices nets des entreprises de la région, car la Ville consacre chaque année 500 millions de dollars à l'achat de biens et de services de fournisseurs locaux.

Nous continuons en outre à établir des partenariats avec la communauté des gens d'affaires.

En collaboration avec des spécialistes de l'aménagement, nous avons mis en œuvre le « Projet d'examen en temps voulu » afin d'accélérer le traitement des demandes d'aménagement selon des délais établis.

À mon bureau, nous avons créé l'Équipe Ottawa pour nous assurer que notre Ville figurera toujours parmi les hôtes possibles des événements et des rassemblements à caractère culturel ou sportif.

À cet égard, l'annonce faite la semaine dernière selon laquelle Patinage Canada tiendra son prochain championnat national au Centre municipal d'Ottawa en janvier 2006 a de quoi nous réjouir.

Pensez seulement à toute l'activité économique qui se déroulera dans la capitale à cette période

D'abord, nous serons une fois de plus l'hôte de l'International Hockey Festival - la coupe Bell Capital Cup -, le plus important tournoi de hockey peewee et atome au monde, qui en est à sa septième édition. Quelques jours plus tard suivra le championnat de Patinage Canada. À lui seul, le festival de hockey générera une demande de 12 500 chambres nuits.

Quant à Patinage Canada, l'organisme estime à huit millions de dollars l'apport économique que le championnat, échelonné sur une semaine, engendrera à Ottawa.

Sans compter que nous accueillerons les Jeux d'été de l'Ontario en 2006.

Notre force et nos succès ne sont pas les simples fruits du hasard. Pour connaître la réussite, il faut faire preuve de créativité, travailler sans relâche et, surtout, établir des partenariats. Tous ces éléments permettent à la Ville de demeurer concurrentielle et d'améliorer sans cesse la qualité de vie de ses résidents.

Nous pouvons continuer de bâtir à partir de ces succès en maintenant notre approche basée sur le partenariat.

De plus, nous pouvons affermir nos collaborations. Les propriétaires de petites entreprises disent qu'ils doivent pouvoir s'exprimer de manière proactive plutôt que réactive à l'hôtel de ville. C'est pourquoi j'ai accepté l'automne dernier de mettre sur pied un Comité consultatif sur les affaires.

Le mandat de ce comité sera soumis à l'approbation du Comité des services organisationnels et du développement économique dans deux semaines.

Le Comité consultatif sur les affaires fournira à la Ville de précieuses suggestions sur diverses questions, depuis le budget municipal jusqu'au développement économique, en passant par la réglementation et les règlements.

L'évaluation des taxes foncières constitue l'une des premières questions sur lesquelles se penchera le Comité consultatif sur les affaires.

Je l'ai déjà dit et je le répète ce matin : le système d'impôt foncier ne fonctionne pas. Ni pour les petites entreprises ni pour les propriétaires de maison. Les règles régissant l'évaluation des taxes foncières sont tout simplement erronées.

Nous avons eu droit cette année à un répit par rapport à l'évaluation, et ce, grâce au ministre des Finances, Greg Sorbara. Nous exigeons toutefois des solutions permanentes.

C'est pourquoi tous les propriétaires de petites entreprises ici présents devraient retenir la séquence suivante :

62-41-26-15

Il ne s'agit pas d'une stratégie concoctée par les Renegades d'Ottawa!

Je le répète une fois de plus :

62-41-26-15

Je m'explique.

62 est le pourcentage de toutes les petites et moyennes entreprises à Ottawa qui auraient dû bénéficier l'an dernier d'une baisse d'impôt foncier mais n'y ont pas eu droit parce que le système d'imposition est défectueux. En vertu des règles de ce système, établies par le gouvernement provincial, les revenus libérés par la baisse d'impôt foncier ont été récupérés principalement au profit de propriétaires d'autres bâtiments commerciaux plus importants.

41 représente le nombre de millions de dollars qui ont été récupérés auprès des petites et moyennes entreprises.

26 est le nombre de millions de dollars qui, sur les 41 millions récupérés, ont permis de diminuer l'impôt foncier pour 300 édifices à bureaux à Ottawa.

Et 15 représente le nombre d'immeubles à bureaux parmi les plus imposants du centre ville qui ont le plus bénéficié des fonds récupérés, recevant près de 20 millions de tout l'argent recouvré auprès des propriétaires de bâtiments commerciaux plus modestes.

Voici donc l'état actuel du nouveau système d'impôt foncier et ses répercussions sur les petites entreprises six ans après sa mise en œuvre.

Pour plus de 5 000 propriétés commerciales qui devraient avoir droit à une diminution de l'impôt foncier, 90 p. 100 (soit la quasi-totalité) des revenus libérés par cette baisse sont récupérés pour pallier la baisse d'impôt accordée aux édifices commerciaux plus importants.

Voici quelques exemples bien réels montrant à quel point le système provincial d'évaluation des taxes foncières est inefficace :

- i. Le propriétaire d'une modeste propriété commerciale évaluée à 232 000 \$ devrait payer environ 9 200 \$ en taxes foncières. Pour deux propriétés évaluées au même montant, le premier propriétaire verse 15 700 \$ et le second, 844 \$ - une différence de près de 14 000 \$. La Ville ne dispose pas du pouvoir législatif nécessaire pour remédier à la situation.
- ii. Si une propriété commerciale est évaluée à 620 000 \$, son propriétaire devrait payer approximativement 24 000 \$ en taxes foncières. Pour deux propriétés évaluées au même montant, le premier propriétaire verse 38 900 \$ et le second, 5 500 \$. Aucune municipalité n'est en mesure de résoudre ce problème
- iii. Les propriétaires de bâtiments commerciaux évalués à 1 060 000 \$ devraient verser environ 42 000 \$ en taxes foncières pour chaque édifice. Pour deux propriétés évaluées au même montant, le premier propriétaire verse 79 000 \$ et le second, 6 500 \$ - une différence de 72 500 \$. Je le répète : nous n'avons pas le pouvoir requis pour corriger de tels écarts.

Il n'est donc pas étonnant que les propriétaires de petites entreprises se sentent surimposés. Même lorsqu'ils attendent un allègement fiscal, les revenus libérés leur sont retirés.

Nous avons besoin d'un système juste et équitable pour toutes les catégories de contribuables.

C'est le message que Kent Kirkpatrick et moi même avons transmis au ministre des Finances, Greg Sorbara, lors d'une rencontre tenue la semaine dernière à son bureau de Queen's Park.

Bien sûr, nous vous demandons d'exercer des pressions à l'hôtel de ville, mais nous vous encourageons aussi à nous aider en faisant de même à Queen's Park.

L'objectif à long terme de la Ville est d'imposer un rapport équitable de un pour un pour tous les contribuables, y compris les entreprises et les bâtiments à logements multiples. Il s'agirait d'une première à Ottawa et même en Ontario.

Cependant, pour qu'une telle chose se concrétise, la Ville d'Ottawa doit améliorer le Nouveau pacte pour les municipalités, qui contribuera à l'accroissement de nos bénéfices nets, et les municipalités ontariennes doivent obtenir du gouvernement provincial qu'il apporte des changements à la réglementation.

Il y a quatre ans, j'entreprenais avec les maires d'autres villes canadiennes une croisade pour l'obtention d'un Nouveau pacte.

Nombreux étaient les sceptiques qui pensaient que nous n'obtiendrions pas un sou.

Ils avaient tort.

En outre, bien qu'il nous reste beaucoup à faire, nous n'obtenons pas seulement des résultats, mais de bons résultats.

La Ville d'Ottawa recevra cette année des gouvernements fédéral et provincial une partie des recettes provenant des taxes sur l'essence ainsi que le remboursement de la taxe sur les produits et services (TPS), soit un montant de 60 millions de dollars qui s'élèvera à 80 millions de dollars par an en 2006.

De plus, les gouvernements fédéral et provincial nous accorderont 400 millions de dollars en subventions des infrastructures pour financer l'expansion de l'O-Train.

Comme vous le savez peut être déjà, la Ville a déposé un montant de 200 millions de dollars à la banque à titre de réserve à long terme. Cette somme, qui provient du remboursement d'un billet à ordre qu'avait exigé Hydro Ottawa, accroît considérablement notre stabilité financière pour les années à venir.

Pour revenir à l'O-Train, sachez que son expansion est essentielle à l'épanouissement futur de la capitale.

Pensez à la congestion routière actuelle et imaginez l'ampleur du problème dans cinq ans, lorsque la population d'Ottawa dépassera un million de résidents.

Certaines rues du centre ville (Slater, Albert, Rideau) ne peuvent déjà plus accueillir d'autres autobus et la quasi totalité des grandes villes du monde offrent plus d'un moyen de transport en commun.

Les entreprises ne peuvent se permettre de voir le transport de leurs biens, la prestation de leurs services et les déplacements de leurs employés et clients ralentis par la congestion routière.

Une telle situation se solde par une perte de productivité et d'occasions d'affaires.

Au cours des trois dernières années seulement, la population d'Ottawa a augmenté de 50 000 résidents. Cette croissance continuera d'exercer une pression immense sur notre budget et notre qualité de vie.

Partout au Canada, les villes et, plus particulièrement, les grandes agglomérations urbaines, s'efforcent de relever d'incroyables défis en matière d'infrastructure, imputables à un déséquilibre fiscal entre les trois paliers de gouvernement.

Ce manque à gagner au niveau des infrastructures contraint les municipalités à trouver des façons créatives d'améliorer leurs finances et de mettre sur pied des projets communautaires répondant aux besoins de leurs résidents.

À Ottawa, nous avons fait preuve d'innovation.

Au terme de son mandat, le présent Conseil municipal aura célébré la mise en œuvre ou l'achèvement des projets suivants :

- le nouveau Centre récréatif Plant, doté d'une piscine et situé au centre ville;
- la rénovation du Centre communautaire du Glebe;
- le nouveau Sensplex, un complexe sportif doté de quatre patinoires et situé à Kanata;
- le nouveau Centre de soins de longue durée Gary J. Armstrong, sur l'île Porter;
- l'ajout de deux patinoires au Centre Ray Friel, à Orléans;
- la construction d'un nouvel aréna dans le secteur de West Carleton;
- la construction à Orléans du nouveau Thunderdome, un centre de soccer et de loisirs intérieurs;
- le lancement d'un processus d'appel d'offres pour la construction d'un centre des arts dans l'Est de la ville;
- l'octroi de subventions de fonctionnement à plusieurs installations artistiques communautaires;
- la nouvelle plage de l'île Petrie et ses installations récréatives;
- l'agrandissement de nos stationnements incitatifs;
- l'élargissement du réseau Internet à haute vitesse sur un grand territoire en zone rurale, une initiative de Télécom Ottawa;
- la construction de la nouvelle bibliothèque du Centre-Sud;
- la nouvelle garderie du Centre City View - Services pour enfants et familles;
- le nouveau planchodrome à la fine pointe de la technologie situé sur la promenade CentrepoinTE, à Nepean; et
- d'autres projets divers.

Certains de ces projets ont été financés et réalisés par le bureau municipal des partenariats entre les secteurs public et privé (bureau des « trois p »).

J'ai défendu avec ferveur l'idée d'un bureau chargé de tels partenariats et la création d'un tel bureau est attribuable au Conseil municipal actuel, qui a respecté son engagement à construire les nouvelles installations différemment dans cette communauté, soit en partenariat avec le secteur privé.

Ces projets « trois p » entrepris à Ottawa ont généré de nouveaux investissements en capital totalisant presque 100 millions de dollars.

J'aimerais remercier Réjean Chartrand, membre du bureau, d'avoir permis à ces arrangements et initiatives de voir le jour.

Plus tôt, j'ai évoqué la nécessité pour la Ville de travailler en étroite collaboration avec la communauté des gens d'affaires.

Je sais que les questions qui vous préoccupent sont non seulement traitées au Bureau du maire, mais également au Bureau du directeur municipal, qui s'y penche sérieusement.

En moins d'un an, nous avons mis en œuvre un grand nombre de mesures qui ont permis d'accroître la transparence des finances à l'hôtel de ville.

Depuis l'établissement d'un budget plus facile à lire jusqu'à la rédaction du rapport Plamondon sur la responsabilité fiscale, en passant par la nomination d'un vérificateur général pour la Ville, nous avons travaillé très fort pour montrer que la Ville d'Ottawa cherche à s'améliorer sur le plan de la reddition de comptes et de la transparence.

Nous partageons cet objectif avec la communauté des gens d'affaires et sommes reconnaissants envers la Chambre de commerce du grand Ottawa d'avoir exprimé publiquement son appréciation à l'égard de ces améliorations.

Nous voulons tous accroître la qualité de vie à Ottawa et avons collaboré jusqu'ici à un dialogue positif afin d'y arriver. Nous tâcherons de poursuivre nos efforts en ce sens.

Merci à tous.